

POUR INFORMATION

Gerbéviller, le 29/11/2024

Objet : réunion du comité syndical

Le comité syndical se réunira le :

SAMEDI 7 DECEMBRE 2024 à 9h30
SALLE DES FETES
54290 SAINT-MARD

Ordre du jour :

- **DELIBERATION** : désignation du secrétaire de séance ;
- **INFORMATION** : point sur les études d'impact relatives aux adhésions volontaires de collectivités au syndicat au 01/01/2026 ;
- **DELIBERATION** : adoption des principes relatifs aux conditions de retrait de la commune de Damas aux Bois du syndicat par la CA d'Epinal ;
- **DELIBERATION** : adoption des principes relatifs au calcul des tarifs de vente d'eau en gros par la régie « production » à partir du 01/01/2026 ;
- **DELIBERATION** : adoption des principes relatifs au calcul des tarifs de vente d'eau en gros par le concessionnaire « distribution » à partir du 01/01/2026 ;
- **DELIBERATION** : avenant n°4 à la convention de vente d'eau en gros au SIE de Bayon Virecourt : intégration d'un nouveau point de livraison ;
- **DELIBERATION** : adoption des principes relatifs au financement des extensions des réseaux d'eau potable du syndicat ;
- **DELIBERATION** : budget régie production : durée d'amortissement des petits équipements de manutention rechargeables (transpalette électrique) ;
- **DELIBERATION** : révision et prolongation du plan pluriannuel d'investissement du syndicat ;
- **DELIBERATION** : budget du syndicat : révision et prolongation de l'AP/CP portant sur la mise en œuvre du plan pluriannuel d'investissement ;
- **DELIBERATION** : budget du syndicat : niveau de recettes annuelles attendu pour l'exercice 2025 ;
- **DELIBERATION** : avenant n°4 au contrat de concession « distribution » : mise en place de la redevance forfaitaire pour mise à disposition du patrimoine à compter du 01/01/2025 en lieu et place de la surtaxe ;
- **DELIBERATION** : avenant n°5 au contrat de concession « distribution » : facturation d'une contre-valeur correspondant à la nouvelle redevance pour performance des réseaux d'eau potable de l'Agence de l'Eau à compter du 01/01/2025 ;
- **DELIBERATION** : intégration des prestations relatives à l'étude diagnostic globale du système d'AEP dans l'accord-cadre à marchés subséquents « prestations intellectuelles » ;
- **INFORMATION** : décisions du Bureau et du Président ;
- **DELIBERATION** : résiliation de la convention de vente d'eau en gros au SIE de Bayon Virecourt avec effet au 31/12/2025 ;
- **Informations et questions diverses** (relève des compteurs en cours, PGSSE ...).

Le Président,
Nicolas GERARD



The image shows a blue circular official stamp of the Syndicat des Eaux Euron Mortagne. The stamp contains the text 'SYNDICAT DES EAUX EURON MORTAGNE' around the perimeter, '54830 GERBEVILLER' in the center, and a small star. A black ink signature is written over the stamp.